RAPPORT DU MAIRE 2013

Conformément à l'article 955 du code municipal, le maire soumet le rapport financier 2013 concernant la situation financière de la Municipalité Saint-Frédéric :

Revenus	1 590 670 \$
Dépenses	(1 414 615)\$
Amortissements	284 146 \$
Financement à long terme des activités de fonctionneme	ent 5 202\$
Remboursement de la dette à long terme	(216 900)\$
Activités d'investissement	(143 395)\$
Montant à pourvoir dans le futur	(4 451)\$
Autres éléments de conciliation (vente vieux tracteurs)	2 280\$
Surplus de l'exercice	102 937\$

La rémunération et l'allocation de dépenses versées au maire et à chacun des conseillers de la Municipalité sont établies en fonction du règlement adopté à cet effet par la Municipalité, conformément aux dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux. De plus, cette loi précise que « le maire (...) doit inclure dans son rapport annuel (...) une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit ». C'est le règlement municipal numéro 287-13, « Règlement sur le traitement des membres du conseil municipal », qui détermine les montants annuels à leur être versés à savoir, pour 2014, les montants suivants :

Fonction	Rémunération	Allocation	Rémunération additionnelle
Maire	5 668\$	2 834\$	20\$ / réunion (comité)
Conseiller	1 668\$	834\$	20\$ / réunion (comité)

Pour l'année 2014, un budget équilibré de 1 367 433\$ a été adopté le 16 décembre 2013. À moins de circonstances exceptionnelles, les prévisions budgétaires seront respectées.

En ce qui a trait aux contrats accordés depuis le dernier rapport du maire, les faits sont les suivants :

Centre du Camion de l'Amiante	23 556.77\$
→ réparation Ford 95	
Gravière MJ Lessard	
→ gravier, transport & creusage fossé	24 594.99\$
→ installation septique terrain de balle	15 356.02\$

→ asphalte	24 945.15\$
→ pelle & compacteur	5 528.86\$

Philippe Gosselin & Associés 28 877.60\$

 \rightarrow diesel

Les Puits du Québec 16 419.94\$

→ forage

Services Sanitaires Denis Fortier 40 452.57\$

→ cueillette matières résiduelles

Pour la prochaine année fiscale, le budget 2015 sera adopté au cours du mois de décembre lors d'une assemblée spéciale qui sera convoquée par avis public.

Pour l'année 2015, les dossiers suivant seront traités :

- Recherche en eau
- Branchement entre les réseaux d'aqueduc de la Municipalité de Saint-Frédéric et la Municipalité de Tring-Jonction
- Remplacement de la conduite d'amenée d'eau
- Mise aux normes du Village-Marie
- Installation d'une borne sèche
- Projet de numérotation civique
- Réfection du terrain de tennis